

Dans les coulisses de la 1ère plateforme de traitement des déchets ménagers au Maroc

Transformer les déchets ménagers en un combustible solide de récupération RDF est aujourd'hui possible au Maroc grâce à Géocycle Maroc, filiale de LafargeHolcim Maroc spécialisée dans le traitement des déchets. Le processus se déroule à Oum Azza, première plateforme du genre au Maroc. Reportage. DNES Mounia Kabiri Kettani

Nous sommes à la commune Oum Azza située à 17,5 Km de Rabat. Ici se trouve la deuxième plus grande décharge du Maroc après celle de Casablanca et la première dans la région. Elle est considérée aussi comme et l'une des plus évoluées du Royaume.

Pendant des années, la société Teodem -filiale de Segedema, elle-même filiale marocaine du groupe français Pizzorno Environnement- est chargée de l'aménagement et de l'exploitation du site en vertu de la convention de délégation de service public conclu avec l'autorité délégante. Jusqu'au début 2017, le site traitait chaque année, pas moins de 675.000 tonnes des déchets ménagers qui sont soit enfouis, soit récupérés pour être valorisés. 2017 était un tournant stratégique dans la vie de la décharge d'Oum Azza. Elle devient ainsi la première plateforme capable de valoriser les déchets ménagers et les transformer en un combustible solide de récupéra-

tion (RDF), préparé à partir de déchets combustibles pour être brûlés dans des chaudières ou fours adaptés tels que ceux des cimentiers. Derrière le projet, Géocycle Maroc. La filiale de LafargeHolcim Maroc spécialisée dans le traitement des déchets, a déboursé quelques 61 millions de DH pour mettre en place son bébé. « C'est une usine unique en son genre au Maroc que LafargeHolcim a voulu mettre en place pour prouver qu'il existe d'autres solutions de valorisation en dehors de l'enfouissement qui a démontré largement ses limites. Nous avons voulu montrer la voie et ouvrir le bal d'une autre manière de traitement écologique et pérenne », explique Hind Baddag, DG de Géocycle Maroc.

L'usine reçoit 90.000 tonnes de déchets ménagers par an en provenance de 13 communes de la région de Rabat/Salé/kénitra. Chaque matin, les camions viennent pour décharger leur collecte journalière estimée à 2.000 tonnes. Outre la partie qui est destiné à l'enfouissement, une autre spécialement celle issus des



quartiers huppés de la région passe au centre de tri géré par la coopérative At Tawafouk, créée par les forces vives de chiffonniers de l'ancienne décharge de Rabat Akrach. Une fois triés, une partie des déchets sera destinée au recyclage. « Les 160 chiffonniers qui gèrent cette opération génèrent grâce à la vente du recyclable traité quelques 6 MDH par an », nous confie Hind Baddag. Le reste, est repris par Géocycle Maroc. Pour le moment, seuls 90.000 tonnes de déchets triés sont traités par ce site qui ne tourne qu'à 60% de sa capacité et génère 50 emplois directs et indirects. « Nous avons l'ambition de doubler notre capacité d'ici la fin d'année », prévoit Hind Baddag.

Processus de valorisation

Impossible de mettre les pieds à l'intérieur de l'usine sans porter un masque qui filtre les odeurs nauséabondes émanant des montagnes de déchets sur place et une paire de lunettes de protection. Les déchets récupérés par Géocycle Maroc sont traités et valorisés selon un processus très rigoureux. Au début, ils sont broyés mécaniquement sur site pour être transformés en paillettes. Ensuite, ils passent à la technique de Bio-séchage qui permet d'extraire l'eau existant dans les déchets en question. Au bout de 10



jours de bio-séchage, l'eau s'évapore et on arrive à passer d'un taux d'humidité de 55% à 35%. Grâce à un dernier séchage avec de l'ail durant 5 jours, ce taux est ramené à 25% seulement. L'air pollué est aspiré vers un biofixe pour être purifié avant d'être dégagé dans la nature. Et le produit fini (déchet combustible) est chargé, en vrac, dans des camions à fond mouvant d'une capacité moyenne de 90 M3 et transféré aux usines de LafargeHolcim Maroc qui se trouve dans un périmètre de 100 km de la plateforme d'Oum Azza notamment l'usine de Bouskoura pour une valorisation énergétique. De 90.000 tonnes de déchets, l'usine produit 50.000 tonnes de RDF. « Cette tech-

nologie écologique permet l'accroissement de la durée de vie du foncier de la décharge de 2 ans, la réduction du tonnage enfoui (90kT/an) et la production d'un combustible local, se substituant aux importations de combustibles fossiles en devises fortes », note Hind Baddag. En effet, une tonne de petcoke, combustible fossile utilisé pour chauffer les fours de cimenterie, est l'équivalent à 2 tonnes de RDF.

Co-processing Vs incinération

Certes produire du RDF coûte plus cher que d'importer du petcoke. Mais

« C'est une usine unique en son genre au Maroc que LafargeHolcim a voulu mettre en place pour prouver qu'il existe d'autres solutions de valorisation en dehors de l'enfouissement qui a démontré largement ses limites. Nous avons voulu montrer la voie et ouvrir le bal d'une autre manière de traitement écologique et pérenne », dixit Hind Baddag

selon les responsables LafargeHolcim, il s'agit d'un investissement à long terme dans une solution pérenne qui produit un combustible local et inépuisable, sans oublier le volet social. Le projet est le premier du genre au Maroc, émane d'une initiative privée et ne bénéficie d'aucune aide ou incitations étatiques. Les pouvoirs publics ou plutôt les communes préfèrent plutôt recourir à d'autres techniques comme l'enfouissement ou encore l'incinération qui selon les spécialistes permet de produire des cendres bourrées de métaux lourds qu'il faut mettre dans des décharges spécifiques dont le Maroc ne dispose pas. Recourir à ces pratiques est justifié surtout par les coûts. « L'en-

fouissement et l'incinération coûtent moins chers que le co-processing », assure Hind Baddag. Actuellement, le prix de mise en décharge au Maroc est en moyenne entre 100 et 150 Dh la tonne. Pour une décharge comme Oum Azza il est estimé à près de 74 DH la tonne. A Fès, il ne dépasse pas les 48 DH/T. Recourir à des solutions de valorisation pour produire du RDF, coûtera beaucoup plus cher à l'Etat. D'après Hind Baddag, la solution serait d'augmenter le prix de mise en décharge. « Il faut dire que le surcoût du prix payé par la commune au délégataire pour ce genre de solution sera largement compensé par les avantages environnementaux et fonciers », estime Hind Baddag. Avant d'ajouter « le délai d'exécution de ce genre de projet ne dépasse pas les 12 mois contrairement à un projet d'incinération qui nécessite 2 ans de mise en place ».

Selon le secrétariat d'Etat chargé du développement durable, le tri des déchets se limite actuellement à seulement 10% du total des déchets ménagers dont le volume dépasse les 7 millions de tonnes par an, ce qui représente l'équivalent d'un ratio de 0,78 kg/habitant/jour en milieu urbain contre 0,33 kg en milieu rural. Le programme national des déchets ménagers (PNDM) ambitionne de développer la filière de « tri-recyclage-valorisation », avec des actions pilotes de tri, pour atteindre un taux de 20% du recyclage et la valorisation supplémentaire, sous différentes formes, d'au moins 30% des déchets générés à l'horizon 2022. Il faut migrer vers des solutions plus durables. Et Le co-processing comme solution de valorisation est éprouvée adaptée aux marchés émergents et est opérationnelle en Turquie, Roumanie, Pologne, Chine... etc. Et le ministère de l'environnement commence à prendre conscience de l'enjeu et exige dans ses appels d'offres un taux de valorisation de 25% voire 85% pour une décharge telle que Médiouna étalée sur 35 hectares qui reçoit 1,3 million de tonnes de déchets ménagers par an. « Cette décharge à une durée de vie de 20 ans. Si on opte pour l'enfouissement la décharge sera saturée d'ici 5 ans », commente Baddag *